

Détails et explications	C2016	C2017	C2018	C2019	C2020	C2021	B2022	B2023						
<p>a) Taux d'endettement net</p> $\frac{\text{Dettes nettes I} \times 100}{\text{Revenus fiscaux directs}}$ <p>Valeurs indicatives :</p> <table> <tr> <td>< 100%</td> <td>bon</td> </tr> <tr> <td>< 100% - 150% ></td> <td>suffisant</td> </tr> <tr> <td>> 150%</td> <td>mauvais</td> </tr> </table> <p>Cet indicateur mesure le nombre de tranches annuelles d'impôt nécessaires au remboursement de la dette nette. La dette nette I se calcule en diminuant les capitaux de tiers (20) des subventions d'investissements (2068) et du patrimoine financier (10).</p> <p>Analyse de la situation : La dette nette baisse depuis 2018, soit CHF 5,7 millions entre 2018 et 2021, dernier bouclage effectif des comptes. En parallèle, les recettes fiscales totales fluctuent tant à la hausse qu'à la baisse durant ces mêmes années. La volonté du Conseil communal est de poursuivre la diminution de la dette dans la mesure de ses possibilités; les recettes fiscales, quant à elles, semblent remonter quelque peu, ce qui améliore cet indicateur. Mais la prudence reste de mise.</p>	< 100%	bon	< 100% - 150% >	suffisant	> 150%	mauvais	122%	128%	119%	118%	106%	118%	109%	113%
< 100%	bon													
< 100% - 150% >	suffisant													
> 150%	mauvais													
<p>b) Degré d'autofinancement</p> $\frac{\text{Autofinancement} \times 100}{\text{Investissements nets}}$ <p>Au sens de l'article 2.3 du règlement communal sur les finances, et après modification de celui-ci, cet indicateur doit présenter un taux minimum de 70%, mais également un taux de 4% à 8% des revenus déterminants de la commune. Il reprend également la définition de l'autofinancement, abandonnant la solution d'un autofinancement minimal et non conforme aux règles comptables.</p> <p>Analyse de la situation : la gestion des projets permet une meilleure planification des investissements et du contrôle du respect du frein à l'endettement. La preuve en est le présent indicateur. Toutefois, un taux aussi bas fera inévitablement augmenter l'endettement, ce à quoi veillera le Conseil communal.</p>	59%	43%	48%	120%	181%	96%	94%	77%						

Détails et explications	C2016	C2017	C2018	C2019	C2020	C2021	B2022	B2023
<p>c) Part de la charge d'intérêts</p> <p><u>Charge d'intérêts nets x 100</u> Revenus courants</p> <p>Valeurs indicatives :</p> <p>< 0% - 4% > bon < 4% - 9% > suffisant > 9% mauvais</p> <p>Cet indicateur détermine la part des "revenus disponibles" (revenus sans les groupes 47 et 49) affectée à la charge d'intérêts (sous-groupes 340 et 440). Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée. Les revenus fiscaux étant l'élément influençant de manière prépondérante cet indicateur, la charge d'intérêts aura tendance à diminuer en période de haute conjoncture et à augmenter en période de récession. Il faut toutefois également prendre en compte la fluctuation des taux d'intérêts dans l'évolution de cet indicateur.</p> <p>Analyse de la situation : après de nombreuses années de taux négatifs, donc de renouvellements de prêts très avantageux, la situation se complique quelque peu et les prochains renouvellement pourraient encore faire remonter cet indicateur. Mais celui-ci reste plus que satisfaisant.</p>	1.82%	1.48%	1.42%	1.45%	1.27%	1.26%	1.30%	1.42%
<p>d) Degré de couverture des revenus déterminants</p> <p><u>Solde du compte de résultats x 100</u> Revenus déterminants</p> <p>Valeurs indicatives :</p> <p>> 0% Compte d'exploitation équilibré/excédentaire < -2.5% - 0% > Déficit modéré < -2.5% Déficit exagéré</p> <p>Cet indicateur correspond au résultat d'exploitation exprimé en pourcent des revenus déterminants. C'est une autre manière de présenter le résultat d'exercice. Un résultat négatif démontre un déficit et un résultat positif un bénéfice.</p> <p>Analyse de la situation : après les années 2018 et 2019 catastrophiques, la situation semblait s'améliorer, bien que toujours mauvaise. Mais les nouvelles difficultés financières qui s'annoncent font replonger cet indicateur et nous devons nous en inquiéter. Mais comme la plupart des augmentations annoncées ne peuvent être compensées par des revenus ou des diminutions de charges, la situation tend à se compliquer.</p>	-0.30%	0.00%	-3.02%	-3.84%	0.43%	-1.18%	-1.01%	-1.83%

Détails et explications	C2016	C2017	C2018	C2019	C2020	C2021	B2022	B2023										
<p>e) Dette brute par rapport aux revenus</p> <p style="text-align: center;"><u>Dette brute x 100</u> Revenus courants</p> <p>Valeurs indicatives :</p> <table style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>< 50%</td> <td>très bon</td> </tr> <tr> <td>< 50% - 100% ></td> <td>bon</td> </tr> <tr> <td>< 100% - 150% ></td> <td>moyen</td> </tr> <tr> <td>< 150% - 200% ></td> <td>mauvais</td> </tr> <tr> <td>> 200%</td> <td>critique</td> </tr> </table> <p>Cet Indicateur permet d'évaluer la situation d'endettement ou de déterminer si l'endettement est proportionnel aux revenus obtenus. Cet indicateur est intéressant, car il permet de replacer l'endettement en valeur absolue par rapport aux revenus, en le mettant en relation avec la capacité financière de la commune.</p> <p>Analyse de la situation : La dette brute a baissé de CHF 6,5 millions entre 2019 et 2021 et le Conseil communal met tout en oeuvre pour poursuivre cette tendance, quand bien même le dgré d'autofinancement semble le contredire. En parallèle, les revenus courants augmentent de CHF 5,3 millions sur la même période; mais cette tendance s'inverse au budget 2023, qui est de CHF 1,8 million inférieur aux comptes 2021. Mais ceci démontre encore une fois que la situation financière de la commune de Val-de-Ruz est mauvaise et qu'il est toujours plus difficile, sans revenus supplémentaires, de remonter la pente.</p>	< 50%	très bon	< 50% - 100% >	bon	< 100% - 150% >	moyen	< 150% - 200% >	mauvais	> 200%	critique	141%	147%	155%	159%	147%	142%	149%	145%
< 50%	très bon																	
< 50% - 100% >	bon																	
< 100% - 150% >	moyen																	
< 150% - 200% >	mauvais																	
> 200%	critique																	
<p>f) Proportion des investissements</p> <p style="text-align: center;"><u>Investissements bruts x 100</u> Dépenses totales</p> <p>Valeurs indicatives :</p> <table style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>< 10%</td> <td>activité d'investissements faible</td> </tr> <tr> <td>< 10% - 20% ></td> <td>activité d'investissements moyenne</td> </tr> <tr> <td>< 20% - 30% ></td> <td>activité d'investissements forte</td> </tr> <tr> <td>> 40%</td> <td>activité d'investissements très forte</td> </tr> </table> <p>Cet indicateur révèle l'activité dans le domaine des investissements. Un sous-investissement peut conduire à une dégradation du patrimoine et engendrer des effets de rattrapage conséquents dans le futur.</p> <p>Analyse de la situation : Cet indicateur reflète la situation réelle de la commune de Val-de-Ruz en matière d'investissements, l'enveloppe annuelle étant systématiquement insuffisante. Toutefois, cet indicateur doit être analysé en parallèle à ceux de l'endettement net et de l'autofinancement, car ils déterminent entièrement ce dernier.</p>	< 10%	activité d'investissements faible	< 10% - 20% >	activité d'investissements moyenne	< 20% - 30% >	activité d'investissements forte	> 40%	activité d'investissements très forte	11.77%	8.40%	9.76%	5.10%	6.81%	8.02%	11.86%	9.65%		
< 10%	activité d'investissements faible																	
< 10% - 20% >	activité d'investissements moyenne																	
< 20% - 30% >	activité d'investissements forte																	
> 40%	activité d'investissements très forte																	

Détails et explications	C2016	C2017	C2018	C2019	C2020	C2021	B2022	B2023
<p>g) Part du service de la dette</p> <p style="text-align: center;"><u>Service de la dette x 100</u> Revenus courants</p> <p>Valeurs indicatives : jusqu'à 5% charges faibles < 5% - 15% > charges acceptables plus de 15% charges fortes</p> <p>Cet indicateur permet de mesurer la part des revenus courants alloués au service de la dette, amortissements compris. Plus le taux est important, plus les revenus sont restreints pour les autres charges communales.</p> <p>Analyse de la situation : Bien que ce ratio soit, comme les autres, préoccupant, il est stable depuis 4 ans.. Mais comme il considère des postes du bilan qui ne sont pas calculés lors de l'établissement des budgets, il est difficile d'en tirer des enseignements, sinon lors des boucllements annuels. Attendons donc le boucllement des comptes 2022 pour vérifier cette tendance baissière.</p>	8.50%	10.97%	11.08%	11.37%	10.46%	10.31%	10.31%	10.41%
<p>h) Taux d'autofinancement</p> <p style="text-align: center;"><u>Autofinancement x 100</u> Revenus courants</p> <p>Valeurs indicatives : > 20% bon < 10% - 20% > moyen < 10% mauvais</p> <p>Cet indicateur donne la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement des investissements. On parle ici de l'autofinancement au sens strict du terme, à savoir la différence entre les charges et les revenus monétaires.</p> <p>Analyse de la situation : le déficit budgétaire 2023 était nettement plus mauvais que le budget 2022 ou que les comptes 2021, cet indicateur se péjore une nouvelle fois.</p>	4.96%	2.83%	3.86%	3.60%	7.91%	4.57%	6.50%	5.38%

Détails et explications	C2016	C2017	C2018	C2019	C2020	C2021	B2022	B2023								
<p>i) Poids des intérêts passifs</p> $\frac{\text{Charge d'intérêts} \times 100}{\text{Revenus fiscaux}}$ <p>Valeurs indicatives :</p> <table> <tr> <td>< 10%</td> <td>Seuil d'endettement faible</td> </tr> <tr> <td>< 10% - 20% ></td> <td>Seuil d'endettement moyen</td> </tr> <tr> <td>> 20%</td> <td>Seuil d'endettement exagéré</td> </tr> </table> <p>Cet indicateur calcule la part des recettes fiscales consacrée au paiement des intérêts passifs. Toutefois, l'indicateur prend en compte la globalité des charges de la nature 34 du compte de résultat, qui contient également les charges du patrimoine financier immobilier, qui génère également des revenus.</p> <p>Analyse de la situation : L'analyse de cet indicateur est assez délicate car, bien que la dette augmente, les taux d'intérêts des renouvellements sont inférieurs à ceux des renouvellements précédents; mais ils remontent de manière inquiétante. En parallèle, la fiscalité remonte quelque peu dès le budget 2022. Espérons que la hausse des taux ne va pas trop péjorer cet indicateur dans les années à venir car, bien que la santé financière de la commune ne soit pas au beau fixe, il démontre un endettement faible.</p>	< 10%	Seuil d'endettement faible	< 10% - 20% >	Seuil d'endettement moyen	> 20%	Seuil d'endettement exagéré	6.36%	5.27%	6.12%	7.79%	8.33%	6.31%	6.97%	6.61%		
< 10%	Seuil d'endettement faible															
< 10% - 20% >	Seuil d'endettement moyen															
> 20%	Seuil d'endettement exagéré															
<p>j) Poids des intérêts nets</p> $\frac{\text{Intérêts nets} \times 100}{\text{Recettes fiscales directes}}$ <p>Valeurs indicatives :</p> <table> <tr> <td>< 0%</td> <td>Intérêts nuls ou positifs</td> </tr> <tr> <td>< 0% - 7% ></td> <td>Faible hypothèque des intérêts nets</td> </tr> <tr> <td>< 7% - 11% ></td> <td>Hypothèque significative à forte des intérêts nets</td> </tr> <tr> <td>> 11%</td> <td>Hypothèque excessive des intérêts nets</td> </tr> </table> <p>Cet indicateur, utilisé pour la comparaison des villes par l'IDHEAP, renseigne sur la part des recettes fiscales directes consacrée au paiement des intérêts de la dette, cette fois-ci déduction faite des intérêts actifs générés par les placements du patrimoine financier (mobilier et immobilier).</p> <p>Un poids élevé témoigne d'une collectivité qui s'est passablement endettée. Il témoigne aussi de mauvaises perspectives d'avenir car cette part des recettes n'est plus disponible pour le financement des prestations publiques. Par contre, un résultat inférieur à 0% indique que les intérêts créanciers sont supérieurs aux intérêts débiteurs. La marge de manœuvre est alors accrue puisque le patrimoine financier apporte des ressources additionnelles.</p> <p>Analyse de la situation : Le patrimoine financier génère des revenus stables qui compensent les intérêts passifs. Malgré des renouvellements d'emprunts qui seront moins avantageux, les revenus fiscaux en hausse permettent à cet indicateur de rester intéressant. Mais il faut rester prudent.</p>	< 0%	Intérêts nuls ou positifs	< 0% - 7% >	Faible hypothèque des intérêts nets	< 7% - 11% >	Hypothèque significative à forte des intérêts nets	> 11%	Hypothèque excessive des intérêts nets	3.28%	4.85%	6.09%	4.95%	4.30%	5.48%	5.83%	5.27%
< 0%	Intérêts nuls ou positifs															
< 0% - 7% >	Faible hypothèque des intérêts nets															
< 7% - 11% >	Hypothèque significative à forte des intérêts nets															
> 11%	Hypothèque excessive des intérêts nets															